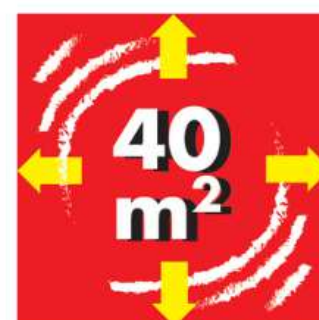




Appareil à installer dans la cuisine, le séjour, la chambre, l'étable...

EFFICACITÉ

Elle est testée et démontrée par des laboratoires indépendants. Les ultrasons perturbent les mouches et les moucherons, incapables d'identifier les dangers et se sentant en insécurité, ils quittent la zone ciblée. Compter quelques jours pour un résultat optimum. N'entraîne pas d'accoutumance.

MODE D'EMPLOI

Appareil à usage intérieur avec témoins lumineux de fonctionnement. Placer 3 piles 1,5 V (AA / LR6) dans l'appareil. Les témoins lumineux rouge et vert s'allument. Le témoin rouge reste fixe, le vert clignote. Au bout d'une minute l'émission des ultrasons est opérationnelle. Protège une surface de 40 m² maximum. Laisser émettre 24h/24.

RECOMMANDATIONS

Ne pas couvrir l'appareil ni le placer derrière un meuble ou un rideau. Si nécessaire, installer d'autres appareils en périphérie de la zone protégée. Ne pas élever des rongeurs domestiques (hamsters, gerbilles...) dans les locaux protégés par les appareils à ultrasons.

L'appareil doit être positionné à 1 mètre minimum des personnes. Positionner l'appareil de préférence en hauteur pour une meilleure efficacité. Tenir hors de portée des enfants.

ULTRASONS

Leur fréquence est supérieure à 20 kHz. Ils sont inaudibles pour l'homme, les chiens, chats, animaux de la ferme, oiseaux, poissons...

Ils ne traversent pas les murs, mais ricochent ; ils sont absorbés par les matériaux mous : rideaux, tapis...